

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens
Band: 53 (1982)
Heft: 2: Economie : réalités et perspectives

Artikel: La situation dans le Jura bernois
Autor: Siegenthaler, Max
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824514>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

triel «sûr», qui leur procure un emploi durable dans le Jura. A cette crainte s'ajoute, pour certains travailleurs de l'horlogerie, les difficultés inhérentes à l'âge, aux travaux plus lourds de la métallurgie et aux problèmes humains qui rendent chaque cas différent de l'autre.

L'assurance chômage doit être mise à contribution pour favoriser la reconversion pro-

fessionnelle. L'Etat, les organisations d'employeurs et de travailleurs, ont un rôle important à jouer dans ce domaine, pour éviter les erreurs qui conduisent à des impasses.

Jean-Claude PRINCE,
Secrétaire général de l'USJ

La situation dans le Jura bernois

Très durement touché par la crise économique, notamment au niveau de l'emploi, le Jura bernois est-il structuré et organisé pour faire face au marasme économique? C'est la question que les organisations ouvrières et que les travailleurs se posent.

Pour tenter d'y répondre, il est nécessaire d'analyser le travail qui se fait (ou qui ne se fait pas) pour placer la région du Jura bernois en position économique favorable. Il s'agit essentiellement de savoir si les organismes publics existants sont susceptibles de mettre en œuvre une politique régionale de l'emploi efficace, et si la politique d'entreprise poursuivie par les employeurs va au-devant de résultats concrets positifs.

Dans le contexte actuel, la lutte pour la survie de la région passe par les structures existantes, à savoir la Fédération des communes (FJB), la Chambre d'économie publique, ainsi que le Bureau du développement économique dont le siège est à Bienne, ce qui est un handicap certain pour la région, du fait de l'éloignement de cet organisme et des problèmes auxquels ils est également confronté pour la région biennoise. Par ailleurs, l'information de la part des employeurs fait défaut et ne permet pas de se préparer aux mutations que l'on pressent, notamment dans l'industrie des machines et de l'horlogerie. Sur ce point, les travailleurs estiment que, faute de participation véritable, des situations conflictuelles peuvent surgir.

Les objectifs des travailleurs et des syndicats

Par rapport aux problèmes d'actualité, les organisations ouvrières se sont donné des objectifs. Ceux-ci sont essentiellement en rapport avec les préoccupations des travailleurs. Parmi les principaux soucis de ces derniers, il est évident que la sécurité de l'emploi est aujourd'hui prioritaire. Il faut constater qu'elle est en effet gravement menacée et que les travailleurs ignorent ce que réserve le futur immédiat. Victimes du chômage, des fermetures d'entreprises et des licenciements, les ouvriers et les cadres sont très inquiets. Ils constatent que le soutien régional n'est pas évident, que l'appui des élus politiques apparaît peu et que les responsables d'entreprises laissent leurs employés dans l'incertitude quant aux décisions qui vont être prises. Les travailleurs ont en effet l'impression que le maximum n'est pas entrepris pour atténuer les effets de la récession. C'est pourquoi le Cartel syndical du Jura bernois va intervenir en force, en posant des questions concrètes, en particulier sur les moyens à disposition pour lutter efficacement contre le marasme économique.

Les organisations ouvrières rappellent que la région a perdu 2750 emplois de 1965 à 1975 et que des centaines d'autres ont encore été supprimés depuis lors. Même si la récession économique est liée à la crise mondiale, il est nécessaire de prendre un cap. Les ouvriers victimes de la fermeture

de leur entreprise, et qui sont à quelques années de la retraite notamment, ne peuvent sans autre supporter qu'on baisse les bras, alors qu'ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes à leur entreprise.

Pour stimuler et provoquer une prise de conscience de tous, le Cartel syndical du Jura bernois va mettre sur pied un comité de crise, composé de travailleurs de la base. Il aura pour mission de soulever les problèmes, de les analyser et de faire des propositions cohérentes pour que la région reste active et viable. Ce sera un travail de longue haleine. Les travailleurs sont toutefois persuadés que leurs critiques et leurs apports auront des effets positifs.

Handicaps et atouts de l'économie de la région du Jura bernois

La situation géographique décentralisée de notre région, son manque de réseaux routiers et ferroviaires valables, sont des obstacles à son développement. Il en est de même de sa structure économique. La Fédération des communes n'est pas un véritable centre de décisions économiques sur le plan régional. Elle ne dispose pas des

moyens pouvant favoriser une action optimale dans tous les domaines, et plus particulièrement quant au développement régional.

Les travailleurs sont persuadés que la région dispose d'atouts et qu'un avenir intéressant existe. Il va de soi qu'il faut porter une attention toute particulière aux entreprises existantes (surtout aux petites), aux moyens de formation et de perfectionnement professionnel, ainsi qu'à la main-d'œuvre très qualifiée dont dispose la région. Il est évident aussi qu'un effort considérable sur le plan régional doit être entrepris pour permettre l'implantation de nouvelles entreprises.

Tout le développement positif de la région passe par le dynamisme et par la prise de conscience de la population de la région du Jura bernois face aux problèmes réels. C'est dans cet esprit que le Cartel syndical du Jura bernois, qui regroupe tous les travailleurs syndiqués de la région, développe son activité.

Max SIEGENTHALER,
Président du Cartel syndical
du Jura bernois



(Dessin de PLANTU.)

Le Monde, le 12 mars 1982.

